

**/VOTRE
AVIS NOUS
INTÉRESSE**

RENDEZ-VOUS PAGE 4

Dossier

Une rentrée en pleine forme !

02 ACTUALITÉS ÇA S'EST PASÉ À BERNIN - PAROLES DE BERNINOIS - ÉDITO - FESTIVITÉS - BRÈVES - CITOYENNETÉ — **08 DOSSIER** UNE RENTRÉE EN PLEINE FORME — **13 ACTIONS ET PROJETS** FINANCES 2007, LE COMPTE EST BON — **14 ASSOCIATIONS** ADTC COMITÉ 6020 - BAOBAB - BERNIN À CHŒUR - AUTREFOIS POUR TOUS - ADMR SAINT-ISMIER-BERNIN - CYCLO CLUB — **16 PORTRAITS** VENEZ CHINER AU TROC DE BERNIN



commune de
Bernin



Mairie Adresse

496, RD 1090
Cidex 36 - 38190 Bernin
Tél. 04 76 92 07 40
Fax 04 76 08 97 22
contact@bernin.fr
mairie@ville-bernin.fr

horaires

Lundi 14 h-18 h
Mardi 9 h-11 h 45
Mercredi 9 h-11 h 45/15 h-17 h
Jeudi 9 h-11 h 45/15 h-17 h
Vendredi 9 h-11 h 45/15 h-17 h
Samedi 9 h-11 h 45 : Accueil ouvert pour les renseignements, les passeports, les pièces d'identité, le retrait de formulaires...

Services

CCAS
(Centre communal d'action sociale). Sur rendez-vous.
04 76 92 35 57

Poste

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi 13 h 30 à 16 h 30
- Mercredi 8 h 45 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30
- Samedi 8 h 45 à 12 heures

Bibliothèque

Ouverture Période scolaire
mardi : de 16 h à 18 h 30,
mercredi : de 15 h à 17 h 30,
vendredi : de 16 h à 18 h 30,
samedi : de 10 h à 12 h 30.
Hors période scolaire
mardi : de 16 h à 18 h 30,
samedi : de 10 h à 12 h 30

Police municipale

04 76 13 24 56
Pompiers 18 - Police 17

Déchetterie

Située à Crolles (derrière le supermarché), elle est à votre disposition 7 J/7 de 8 h à 18 h, pour tous les déchets verts, ménagers et encombrants.

SICIOMG : Syndicat intercommunal
Collecte ordures ménagères Grésivaudan
04 76 08 03 03

Collecte des ordures ménagères
de 4 h à 12 h lundi matin
(poubelle traditionnelle).
Mardi matin (poubelle bleue « je trie »).

Verres et papiers, utiliser les colonnes vertes implantées sur la commune.

Vêtements : la collecte s'effectue à la déchèterie de Crolles, les mercredis et vendredis de 8 h à 16 h à partir de janvier 2008 par l'association de réinsertion « Vos vêtements créent des emplois ». Les vêtements et les chaussures doivent être déposés dans des sacs bien fermés.

Nuisances

Les feux de jardin sont désormais totalement interdits.

Bruit « domestiques »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h. Dimanche : de 10 h à 12 h. Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 €).

Pharmacies de garde

04 76 63 42 55 (serveur vocal)
Du 14 au 20 septembre : Les Charmettes à Domène.
Du 21 au 27 septembre : pharmacie de Bernin.
Du 28/09 au 4 octobre : pharmacie de Froges.
Du 5 au 11 octobre : pharmacie La Houille Blanche à Lancey.
Du 12 au 18 octobre : pharmacie Plemet à Saint Nazaire Les Eymes.

Médecin de garde

04 76 08 08 38
Bernin - Crolles - Saint Nazaire Les Eymes - Saint-Ismier
Week end : du samedi 12 h au lundi 8 h ainsi que les jours fériés.

ÇA C'EST PASSÉ À BERNIN



UN SUPERBE TABLEAU POUR LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 1^{er} juillet, les élèves de la classe de CP/CE1 de Nadine Meneau sont venus apporter en mairie le magnifique tableau réalisé par l'ensemble des enfants de la classe et destiné à la salle du conseil municipal. Il s'agit d'un tableau composé de 25 toiles sur châssis représentant de manière stylisée le plan de Bernin. En remerciement, Mme le maire a remis à chaque enfant de la classe un sous-main "éducatif" avec des tables de multiplication, des cartes de France ou des conjugaisons. L'ensemble des élus remercient une nouvelle fois les enfants pour cette superbe peinture qui agrémente très agréablement la salle du conseil municipal.

BON VENT AUX ÉLÈVES DE CM2 DE L'ÉCOLE DES DAUPHINS

Le lundi 30 juin, les élèves de CM2 ont fait leur spectacle de fin d'année (théâtre, chants,) devant les parents et quelques élus.

À l'issue de ce spectacle, les élus ont offert à chacun des élèves la calculatrice programmable indispensable à leur entrée au collège. Tout le monde c'est ensuite retrouvé autour d'un pot convivial offert par la mairie.



NETTOYAGE DES CASCADES DE CRAPONOZ

À l'initiative d'associations de canyoning, et en particulier de la section Canyon du Grenoble Université Montagne, une opération de nettoyage de Gorgette Craponoz s'est déroulée le 30 août. Une trentaine de jeunes bénévoles ont donc découpé les déchets les plus encombrants, dont une vieille carcasse de voiture garée entre les deux cascades depuis une vingtaine d'années. Ils ont ensuite descendu en rappel jusqu'au pied de la grande cascade ces morceaux d'épaves, des dizaines de pneus, des mètres de câbles électriques, et autres déchets. Enfin, la plus grande partie a été portée à dos d'hommes jusqu'à une benne située près du pont. Les « sherpas » étant épuisés, il a été décidé, par sécurité, de laisser hors crue, au pied de la grande cascade, un tas de déchets pour une évacuation dans un second temps.

BERNIN Magazine N° 01 septembre 2008

Édité par la ville de Bernin.

DIRECTEUR DE PUBLICATION Laurence BELLICARD

RÉDACTION et CRÉDITS PHOTOS Mairie de Bernin

CRÉATION - RÉALISATION www.bienvenue-sur-mars.fr

IMPRESSION Imprimerie Deux-ponts - Grenoble. Imprimé sur cyclus print (produit à partir de fibres 100% recyclées) avec des encres végétales. Imprimeur certifié Imprim Vert, label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et ISO14001 protection de l'environnement.

TIRAGE 1 400 exemplaires - Dépôt légal à parution



PAROLES DE BERNINOIS

Cette rubrique est la vôtre. Vous avez une question, une préoccupation, une remarque, vous pouvez nous l'adresser par courriel à communication@bernin.fr ou par courrier envoyé ou déposé à la mairie. Vos contributions seront publiées dans la limite de l'espace disponible dans cette rubrique et les autres seront insérées sur le site de la mairie. Les contributions publiées devront être en adéquation avec la charte de publication qui est à votre disposition sur le site internet ou sur demande à l'accueil de la mairie ou par courriel à communication@bernin.fr.

“ Pourquoi ne peut-on plus se garer le long de la route, en bas de l'école ? ”

Sylvie D.

Parce que le bus du ramassage scolaire doit pouvoir quitter le groupe scolaire après avoir déposé les enfants à 8 h 30. À partir de cette heure-là, le bus suit le chemin de la Proula en direction de Saint-Nazaire afin de faire demi-tour, et repasse dans l'autre sens pour rejoindre Crolles. Les voitures garées le long

du grillage empêchent la circulation du bus, d'autres emplacements restent possibles, il faut simplement se rappeler qu'il faut laisser le passage pour le bus. Avec les travaux de voirie en direction du gymnase, ces problèmes de circulation et de parking se régleront.

“Où en est la procédure de PLU ? ”

Camille R.

Le tribunal administratif de Grenoble a nommé cet été le commissaire enquêteur chargé d'émettre un avis sur le PLU. Parallèlement à cette nomination, une mise en concurrence a été lancée à la fin du mois d'août, afin de choisir un cabinet spécialisé en urbanisme,

chargé d'aider les élus dans l'élaboration du nouveau PLU. Nous vous tiendrons informés du nom du cabinet choisi et des différentes étapes qui nous conduiront à l'élaboration du nouveau PLU dans un prochain numéro.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Afin que le nom du journal d'informations municipales soit celui de tous les Berninois, nous souhaitons recueillir votre choix parmi ces propositions :

Proposition n° 1 : **Les nouvelles de Bernin**

Proposition n° 2 : **Bernin, votre journal**

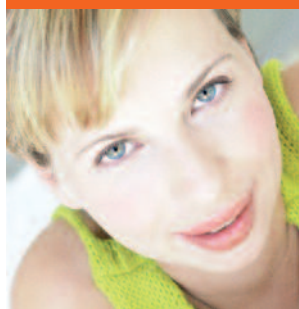
Proposition n° 3 : **Bernin et vous**

Vous pouvez nous indiquer votre choix par courriel : communication@bernin.fr ou par un courrier envoyé ou déposé en mairie.

ÉDITORIAL

Rentrée et nouveautés

Vous l'avez remarqué, votre journal d'informations municipales change. Comme nous l'avons annoncé dans notre programme, de nouvelles rubriques font leur apparition afin que ce magazine soit le vôtre.



Vous le recevrez désormais chaque mois dans votre boîte aux lettres. Ainsi, vous serez tenus informés régulièrement de ce qui se passe dans notre commune.

Un logo a été élaboré afin de mieux véhiculer l'image moderne du Bernin d'aujourd'hui.

Le blason n'est pas abandonné et sera utilisé pour les occasions à connotation historique ou relatives au patrimoine.

“Pour une communication responsable comprise et partagée”

L'action municipale est vaste mais les thèmes de l'enfance et du périscolaire constituent un axe majeur de notre engagement. L'augmentation importante des effectifs (+50% ???), associée à une problématique de mise en conformité au regard des règles de sécurité, nous ont amenés à décider la réalisation dès cet été de ces investissements sans attendre la rentrée 2009. Une série d'actions a été menée afin de concrétiser cette priorité :

- réorganisation de l'équipe « Enfance/Jeunesse » ;
- embauche d'un responsable pour ce service ;
- réaménagement des locaux et mise aux normes ;
- changement de prestataires pour les repas de la cantine et du centre de loisirs ;
- mise en place d'un service de ramassage scolaire.

Tous les services et les élus concernés ont œuvré pour que soit tenu l'objectif que j'avais fixé à la rentrée 2008. Qu'ils soient ici sincèrement remerciés pour leur efficacité.

Je vous laisse maintenant découvrir votre nouveau journal. J'espère qu'il vous plaira et reste à votre écoute pour toute éventuelle proposition.

FESTIVITÉS



La semaine du goût

du 11 au 19 octobre 2008

La semaine du goût est l'occasion de réveiller ses sens et de se laisser surprendre par des produits oubliés, des recettes originales. Le temps d'une semaine, l'ADAYG et ses partenaires locaux vous invitent à retrouver les bienfaits nutritionnels d'une alimentation variée. Cette année encore, agriculteurs, communes, écoles, restaurateurs, vous accueilleront pour vous faire découvrir leur savoir faire dans une ambiance ludique et conviviale. Bernin participera avec un programme bien rempli et la semaine se clôturera avec la fête du village le dimanche.

EXPOSITION

« POMMES & CHAMPIGNONS »

Les sections culturelles « Arboriculture et Mycologie » du comité d'entreprise Schneider Electric organisent la présentation d'une centaine de variétés de fruits et de plusieurs centaines de champignons.

Au programme identification de variétés apportées par les visiteurs, dégustation de pommes et atelier de fabrication de jus bourru. Des experts sont à votre service pour répondre à vos questions et donner des conseils. Prise en charge des écoles.

Dimanche 12 octobre de 10 heures à 18 heures : tout public, lundi 13 octobre de 9 heures à 17 heures : réception des écoles et du public.

Salle des fêtes de Bernin

Renseignements

04 76 08 07 58

CHOCOLATIER BOCHARD

« PASSION CHOCOLAT »

M. Bochard, chocolatier de renom, viendra parler de son métier : de la matière jusqu'à la réalisation des délicieux chocolats. Le chocolat, fête de tous les sens, parfums, saveurs et aspects créatifs, enchante chacun depuis des siècles.

Mardi 14 octobre 13 h 45 à 16 heures pour les enfants de CM1 et CM2 (séance scolaire).

Bibliothèque municipale de Bernin.

Renseignements

04 76 08 89 34

ATELIER « CHOCOLATS »

Savez-vous que la physique et la chimie interviennent tout au long des différentes étapes de la transformation de cette merveilleuse gourmandise qu'est le chocolat ?

Monsieur Esteve propose aux enfants de 8 à 11 ans de venir le découvrir.

Mercredi 15 octobre de

14 heures à 17 heures.

Salle des fêtes. Inscription obligatoire à la bibliothèque municipale avant le 10 octobre, places limitées.

Renseignements

04 76 08 89 34

CUISINE CRÉATIVE CUISINE MOLÉCULAIRE

Venez découvrir une cuisine naturellement créative alliant la surprise de textures nouvelles et la tradition des grands chefs. Ateliers animés par la Toque Gourmande (traiteur de St-Ismier) et Kalys Gastronomie (entreprise agroalimentaire de Bernin).

Vendredi 17 octobre À 17 heures : atelier enfants (6-11 ans).

À 19 heures : atelier adultes

Salle des fêtes.

Inscription obligatoire à la mairie de Bernin, places limitées.

Inscription & renseignements

04 76 92 07 47

fetes@ville-bernin.fr

EXPOSITION

« PASSION CHOCOLAT »

Qu'il soit noir, blanc ou au lait, pur ou aromatisé, il est irrésistible et universellement apprécié. Voyagez au pays des gourmands à travers cette exposition.

Du lundi 13 octobre au samedi 15 novembre aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Bibliothèque municipale de Bernin.

Renseignements

04 76 08 89 34

FÊTE DE LA CHÂTAIGNE ET DU VIN BLANC

Fête avec des stands d'artisans d'art, de producteurs locaux, animations et jeux géants, mur d'escalade...

Dimanche 19 octobre de 10 heures à 18 heures.

Bernin, autour de la salle des fêtes.



LA FÊTE DU VILLAGE SE PRÉPARE !

Comme chaque année au mois d'octobre à Bernin, aura lieu la fête du village. Cette fois vous êtes invités le dimanche 19 octobre pour venir découvrir et déguster les châtaignes et le vin blanc. Tout au long du chemin de la Proula des stands vous attendront avec des produits du terroir et un chapiteau accueillera les artisans d'art. Les animations ne manqueront pas :

- tir à l'arc, un mur d'escalade pour les jeunes adultes ;
- jeux géants en bois pour tout âge ;
- également un château gonflable dans lequel pourront se défouler les tout-petits !

Dans la salle des fêtes, un restaurateur berninois vous proposera le traditionnel civet de lièvre avec la polenta (réservation possible au 04 76 08 00 46)

Une exposition avec animation autour de la châtaigne et du vin blanc, un atelier de bricolage sur l'automne pour les enfants et un atelier feutre de création d'objets en feutre pour les adultes seront les activités proposées pendant cette journée.

Le comité de pilotage, composé par la municipalité, le comité de fête et quelques habitants de Bernin, vous attend à partir de 10 heures jusqu'à 18 heures.

Déguster, s'amuser, écouter et admirer ! Venez faire un tour et passer un joyeux moment ensemble à la fête de la châtaigne et du vin blanc !

TRAVAUX D'ÉTÉ

Cet été assez pluvieux a donné beaucoup de travail aux services techniques de la commune en ce qui concerne les espaces verts (tonte, taille, nettoyage des réseaux et de la voirie...). Ils ont aussi comme chaque année participé à l'installation et au démontage des festivités (Fête de la musique, Grési'blues, 14 juillet...).

Les vacances scolaires leur laissent libre accès aux écoles. Cela a été mis à profit pour repeindre trois classes et refaire la cabane de rangement des jeux et vélos à l'école maternelle. À l'école primaire une sonnerie annonçant la récréation a été installée et des aménagements ont été réalisés pour le péricolaire. À la crèche la cuisine et la table à langer ont été refaites.

La structure de jeux a été remise en conformité. De plus les employés communaux ont remis en forme le terrain de bicross pour créer des bosses plus techniques à la demande des utilisateurs.

Pour finir, la clôture du verger de la Veyrie a été refaite à neuf. Heureusement trois job d'été sont venus prêter main forte pour l'accomplissement de ces travaux.

BICROSS

Lors du bulletin du mois de juin, nous avons parlé du « Projet de modification du terrain de bicross ». Ce projet est donc terminé, nous attendons de valider le circuit via une entreprise spécialiste des infrastructures de pleine air (Veritas), et allons implanter les panneaux pour informer les pratiquants du règlement du site. Nous allons notamment préconiser le port du casque et les engins à moteur (motocross et quad) auront interdiction formelle d'utiliser le site sous peine d'amende. Les bosses ont été réalisées avec les normes de Fédération française de cyclisme, le terrain est configuré pour le loisir et l'initiation à la pratique (aucune modification du circuit et des bosses ne sera tolérée).

Une inauguration aura lieu avec les élus et les pratiquants du terrain de bicross avec une démonstration de certains volontaires.

UN NOUVEAU PRESTATAIRE POUR LES REPAS DE LA CANTINE, DE LA CRÈCHE, DU CENTRE DE LOISIRS ET DES PERSONNES BÉNÉFICIAIRES DU PORTAGE

À la suite de la procédure de marchés publics lancée en juin pour le renouvellement du prestataire fournissant les repas, Vercors restauration a été retenue et c'est donc cette SEM locale basée à Fontaine qui fournit, depuis le 1^{er} septembre, les repas de la cantine, de la crèche, du centre de loisirs et des personnes bénéficiaires du portage. Vercors Restauration utilise pour produire ses repas des produits sélectionnés auprès de fournisseurs locaux et régionaux. Dans cet esprit, depuis 2003, une convention de partenariat a été signée entre Vercors restauration et l'ADAYG. Nous espérons que les repas fournis par ce nouveau prestataire satisferont le plus grand nombre et Isabelle Renzetti est à votre écoute pour toutes vos remarques.

Contact

isabelle.renzetti@bernin.fr

BRÈVES



FORMATION SUR LE COMPOSTAGE

La mairie de Froges organise en partenariat avec le SICIOMG et la FRAPNA une formation sur le compostage individuel, le samedi 11 octobre dans la matinée. Elle se déroulera dans le jardin d'un particulier et sera réalisée par la FRAPNA. Seront abordés : les aspects techniques du compostage, les solutions pour améliorer sa pratique, les utilisations du compost en jardinage et bien sûr l'intérêt de cette pratique. Un temps d'échange entre les participants est prévu. Le but de la matinée est de former des bénévoles capables de renseigner les habitants de leur secteur sur les pratiques de compostage et d'expliquer également l'intérêt de le faire. Les personnes présentes (à condition qu'elles le souhaitent) seront inscrites sur une liste de la FRAPNA comme « personne relai compostage ». Le SICIOMG envisage d'organiser d'autres formations sur le territoire dans le courant de l'année 2009 et recherche des personnes susceptibles d'ouvrir leur jardin pour accueillir une formation. Si c'est le cas, n'hésitez pas à en faire part à Luc Bahurel ou Bénédicte Flahaut.

Contact 04 76 08 03 03

RAMASSAGE DE NOIX...

Un agriculteur a souhaité porter à l'attention des Berninois le fait que des ramassages massifs de noix sont parfois à déplorer, avant qu'il n'ait effectué lui-même la cueillette, affectant le revenu agricole. Il convient que les habitants respectent le travail des producteurs locaux. Nous souhaitons relayer cette invitation au civisme et au respect du travail de nos concitoyens agriculteurs. Bref juste un rappel au bon sens pour que triomphent la courtoisie et le respect de l'autre.

AMBROISIE

Les services techniques ont découvert fin août des plants d'ambroisie aux alentours du parc technologique. Les pollens d'ambroisie peuvent provoquer de fortes réactions allergiques. Début septembre, en accord avec les services sanitaires et la préfecture de l'Isère (arrêté n° 2000-1 572) une campagne d'arrachage et de surveillance sera mise en place par la municipalité. Si vous identifiez une ambroisie dans votre environnement ou pour toute information sur ce sujet, vous pouvez contacter l'adjoint à l'environnement olivier.legate@ville-bernin.fr

CITOYENNETÉ



COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

Commission extra-municipale Développement durable

La première commission extra-municipale « Développement durable » (DD) s'est tenue au début de l'été. Après un tour de table qui a permis à chacun de se présenter et d'évoquer sa conception du développement durable, les élus ont expliqué la méthode et les outils élaborés par la commission municipale DD en vue de la prochaine évaluation « 1000 NR territoires » de l'Agence française d'assurance qualité (AFAQ). Les participants ont pu échanger sur la démarche engagée et ont évoqué le nom d'autres personnalités du village à contacter avant la prochaine commission (20 septembre 2008 à 9 h 30 en mairie) afin qu'elles rejoignent ce groupe de travail et d'échanges.

La prochaine commission sera consacrée à l'évaluation AFAQ prévue fin septembre. Pour les remercier de leur implication citoyenne, les participants sont repartis avec un exemplaire du livre de Lester Brown *Plan B, pour un pacte écologique mondial* offert par Philippe Vieille conseiller municipal délégué et coéditeur de l'ouvrage.

Contact philippe.vieille@bernin.fr

Commission extra-municipale Déplacements et sécurité

Six habitants se sont inscrits pour participer à cette commission, dont le champ d'action est très large : flux de circulation, vitesse, éclairage public, aménagement des carrefours, déplacements doux sont des sujets sensibles régulièrement abordés lors des réunions publiques. La commission s'est donnée comme premiers objectifs de répertorier les différents aménagements réalisés, d'analyser objectivement les résultats obtenus et de faire l'état des lieux de la signalisation. Ainsi, les zones 30, les différentes chicanes et ralentisseurs, les aménagements piétons, les feux rouges et les priorités à droite seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Pour une meilleure représentation du village, il serait souhaitable que des personnes habitant sous la RD1090 s'associent aux travaux de la commission.

Contact olivier.legate@bernin.fr

INTERCOMMUNALITÉ

Le SIZOV et la COSI ont voté à l'unanimité en faveur du projet de fusion des intercommunalités et communes du Grésivaudan. Un dossier sera spécialement consacré à ce thème dans un prochain journal.



À L'ÉCOUTE DES COMMERÇANTS

Placée sous le signe de l'écoute et de la convivialité, la rencontre du 2 juillet dernier a été l'occasion de mieux se connaître.

Les commerçants présents ont pu partager leurs préoccupations et faire part de leurs attentes sur de nombreux sujets. Parmi eux les questions de stationnement et de places de parking, la signalétique, la mise à disposition de nouvelles surfaces... Chacun a pu largement s'exprimer lors de ces échanges qui se sont terminés autour d'un sympathique buffet.

RÉUNION PUBLIQUE DU 25 JUIN

concertation à propos de la
zone de l'équipement sportif

L'équipe municipale s'est engagée lors de la campagne à communiquer avec les Berninois à propos des grands projets. L'équipement sportif est une réalisation en cours avec des options encore à définir au niveau de la zone qui était prévue pour la réalisation du terrain de grand jeu. Le 25 juin 2008, la salle des fêtes a vu la première réunion de concertation sur ce sujet. Conformément aux engagements de campagne, le stade ne sera pas réalisé. Il est de

ce fait important de s'interroger quant aux options que permet ce tènement de 44 000 m². De nombreux Berninois sont venus assister et participer à cette concertation. Une partie de la soirée fut consacrée à la présentation des évolutions de l'aménagement du gymnase, qui fut le fruit d'une concertation avec les associations sportives, judo, boxe, tennis... Ainsi, le gymnase pourra être utilisé en salle festive pour certaines manifestations (fête de l'école en cas de pluie, repas ou des manifestations rassemblant de 300 à 400 personnes.) À ensuite été posée la problématique du devenir des terrains qui ont fait l'objet d'une expropriation et sur lesquels, en dehors de la construction des tennis couverts (autre engagement de campagne), puis du rapatriement du club de tennis, il reste encore une surface foncière pour laquelle les discussions sont ouvertes. L'hypothèse de restitution des terrains à leur propriétaire est à considérer mais n'est pas l'option privilégiée car elle obligerait la commune à des travaux de remise en état des terrains, travaux coûteux, au bout desquels aucun équipement ne serait produit. La discussion s'est ouverte sur plusieurs idées: le maintien en espace vert, la réalisation

d'équipements tels que la crèche ou, pourquoi pas, des logements. Il semble en effet utile que la commune conserve ces terrains dans l'intérêt général et de ce fait il est du ressort des élus de se mettre en rapport avec les propriétaires afin que la cession des terrains se réalise dans un climat serein, à l'amiable. L'utilisation des terrains sera selon toute logique définie dans le cadre de la reprise du Plan local d'urbanisme. À l'occasion de cette révision, un groupe projet spécifique à ce secteur sera mis en place. La réunion s'est terminée dans la convivialité autour d'un verre.

QU'EST-CE QUE L'HEURE CITOYENNE ?

Conformément à leurs engagements dans le programme, les élus ont souhaité mettre en place un rendez-vous régulier avec les Berninois. Aussi, une heure avant le début de chaque conseil municipal, les Berninois peuvent venir rencontrer les élus afin d'échanger sur un des sujets à l'ordre du jour du conseil municipal mais également sur tout autre sujet. Nous considérons que la proximité entre élus et habitants est indispensable.

AGENDA CITOYEN

20 SEPTEMBRE 9 h 30 - Commission

extra-municipale déplacements et sécurité

25 SEPTEMBRE 19 heures - Heure citoyenne

25 SEPTEMBRE 20 heures - Conseil municipal

27 SEPTEMBRE 10 heures - Commission
extra-municipale Développement durable

Rappel: les séances du conseil municipal sont publiques. L'ordre du jour et une note de synthèse sont remis à chaque personne y assistant.

VOS ÉLUS DÉLÉGUÉS DE QUARTIER

Votre délégué de quartier effectue un travail d'écoute et de proximité afin de faire remonter vos informations auprès de la municipalité pour que vos attentes et préoccupations puissent être prises en compte. N'hésitez pas à les contacter pour leur faire part de vos remarques et s'ils ne peuvent vous apporter directement une réponse, ils vous mettront en relation avec l' élu ou l'agent municipal concerné.

Christophe DURET (Le Varvoux, La Chatelière, le Prieuré, La Veyrie)
christophe.duret@bernin.fr
04 76 90 47 93

Iris MAZURE (L'Eygana, les Grandes Terres, les Maréchaux, les Coralines, Bas Bernin)
iris.mazure@bernin.fr - 04 76 52 72 64

Sophie CIRCAN (Les Revoleys, Passe quatre, le Clôt, les Franques, la Côte)
sophie.circan@bernin.fr
04 76 08 81 30

Bruno THOMAS (La Rousse, les Catières, La Magaronne, le Ballois, le Capiton)
bruno.thomas@bernin.fr
04 76 33 08 86

Patrick SOULIGNAC
(Les Michelières, les Vergers, Champ Jalliet)
patrick.soulinac@bernin.fr
04 76 40 26 07

Dominique RAYNAUD
(Craponoz, les Grand champs, Brondière, le Château)
dominique.raynaud@bernin.fr
04 76 08 19 55

RENCONTRE AVEC LE MAIRE OU LES ADJOINTS

Sur rendez-vous en appelant
au 04 76 92 07 47

/ plus de services

élargissement des horaires,
ramassage scolaire,
des démarches simplifiées...

/ meilleures conditions

rénovations de classes,
réaménagement des locaux
périscolaires...

/ 20 000 repas servis en 2007

ce qui représente
une moyenne
de 150 repas par jour.



Une rentrée des classes en pleine forme !

PEDIBUS CHERCHE ACCOMPAGNATEURS !

Vous avez été nombreux à avoir pris le temps de répondre à notre enquête et nous vous en remercions. Sur 168 enquêtes distribuées, nous avons obtenu 88 réponses, parmi lesquelles 27 familles intéressées par le pédibus soit 37 enfants de l'école élémentaire.

La mairie, engagée dans une démarche de développement durable, soutient les modes de transports alternatifs à la voiture et à la volonté

de deux employés municipaux (un pour chaque parcours) à l'accompagnement du pédibus. Toutefois, dans le souci d'impliquer chacun dans cette démarche citoyenne, il nous semble important que les parents des enfants fréquentant le pédibus y participent aussi ; nous évaluons actuellement cet engagement à environ trois à quatre trajets par mois par parent (un trajet = un accompagnement pour 8 h 30 ou bien un accompagnement à 16 h 30). Les grands-parents et toute personne souhaitant s'investir sont bien sûr les bienvenus.

« Mettre nos enfants au Pédibus d'accord, mais pas le temps de s'investir comme accompagnateur... »

Au contraire, en acceptant de vous engager une fois par semaine vous allez gagner du temps ! Au lieu de faire au maximum huit voyages par semaine, vous n'assurez plus qu'un seul voyage (créneau à votre convenance). Vous gagnez donc du temps et vous perdez cette lourde contrainte quotidienne de faire le voyage à l'école.



Dossier réalisé par
Elen Quennemet Cosson,
Cécile Rocca et Laurence Bellicard

Nous comptons sur vous pour pouvoir mettre en place le pédibus dans les meilleurs délais après la rentrée, faute de quoi cette initiative sera malheureusement abandonnée.

À priori les trajets déjà mis en place par les parents d'élèves donnaient satisfaction et resteraient donc inchangés.

Merci de confirmer votre inscription ou votre disponibilité pour accompagner les enfants auprès de la mairie en indiquant vos coordonnées (nom, adresse, courriel), le nombre d'enfants concernés et les jours souhaités pour accompagner en précisant 8 h 30 et/ou 16 h 30.

Contact

isabelle.renzetti@bernin.fr
06 85 18 95 09 - 04 76 92 35 53



Elen Quennemet-Cosson,
Adjointe à l'enfance,
à la jeunesse et aux affaires scolaires

Voici maintenant deux semaines que nos enfants ont repris le chemin de l'école et vous avez sans doute remarqué quelques nouveautés.

En effet, nous vous avons promis une commune à l'écoute des besoins de ses habitants, c'est donc tout naturellement que nous vous avons demandé votre avis au début de l'été sur différents points concernant l'accueil de vos enfants dans les différentes structures communales ; nous en profitons pour remercier ici tous ceux qui ont pris le temps de nous répondre.

À la lecture de vos souhaits, nous avons décidé d'élargir les horaires d'ouverture de la crèche et du périscolaire, d'ouvrir le centre de loisirs aux enfants à partir de 4 ans, et non 6 ans comme c'était le cas auparavant, de mettre en place un ramassage scolaire en bus et d'organiser le pédibus en semaine (voir l'article à ce sujet dans ce même dossier). Nous avons également fait appel à un nouveau prestataire pour la restauration scolaire, fournisseur que nous avons retenu pour la qualité des produits et services proposés.

Nous avons aussi souhaité aller plus loin car le bien-être des enfants berninois est une priorité pour notre équipe. Nous avons embauché du personnel supplémentaire pour encadrer les enfants et proposer un vrai programme d'animation, riche, varié, attractif aussi bien pendant les temps périscolaires (matin, midi et soir) qu'extra-scolaires (centre de loisirs du mercredi et des petites vacances).

Toujours dans le souci d'accueillir le mieux possible nos enfants, nous avons complètement réaménagé et rééquipé les quatre pièces qui recevront les enfants pendant ces moments : plus d'espace, plus de confort, plus de couleur, plus de jeux, jouets, livres... pour de vrais moments d'épanouissement. Nous avons également réaménagé la salle de restauration et complètement renouvelé le mobilier pour les maternelles.

Nous en profitons pour remercier au passage toute l'équipe des services techniques qui a réalisé des vraies prouesses en un temps record.

Nous espérons avoir ainsi répondu à un grand nombre de vos attentes – mais bien sûr le travail continue et nous restons à l'écoute de vos suggestions pour améliorer encore, ensemble, l'accueil proposé à nos enfants.

contact

elen.quennemet-cosson@bernin.fr

ÉLARGISSEMENT DES HORAIRES DE LA CRÈCHE ET DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Suite aux enquêtes réalisées auprès des parents, la mairie a décidé d'élargir les horaires de fermeture du multiaccueil La Ribambelle et de la garderie périscolaire. Dès la rentrée, ces deux structures resteront donc ouvertes jusqu'à 18h30 au lieu de 18h15 jusqu'à présent. Nous demandons aux parents de respecter ces horaires par égard pour le personnel.

SUPPRESSION DE L'ÉCOLE LE SAMEDI MATIN ET SOUTIEN SCOLAIRE

Dès cette rentrée, vos enfants n'auront plus classe le samedi matin. Les heures ainsi dégagées doivent permettre aux enseignants de faire du soutien auprès des élèves en difficulté.

Ce sont les enseignants qui proposeront aux parents concernés de suivre leur enfant ; ceux-ci seront libres d'accepter ou non cette aide. Les enfants seront suivis une à deux fois par semaine sur une durée plus ou moins longue, déterminée par les enseignants.

La prise en charge des enfants se fera pendant les jours d'école :

- de 12h40 à 13h20 (sauf le mardi) en maternelle
- de 16h30 à 17h30 (sauf le lundi) en élémentaire

TRAVAUX DE RÉNOVATION À L'ÉCOLE MATERNELLE

Les services techniques de la mairie ont profité de l'été pour remettre à neuf trois classes de l'école maternelle : les peintures ont été entièrement refaites et des tableaux en liège supplémentaires ont été fixés pour accrocher les dessins des enfants. La peinture du hall sera refaite pendant les vacances de la Toussaint.

Les enfants profiteront dès la rentrée de la nouvelle structure de motricité achetée par la mairie en remplacement de l'ancienne qui n'était plus aux normes.

Par ailleurs, un abri en ossature bois dans le style de l'école a été construit pour ranger les vélos en remplacement de la cabane existante qui menaçait de s'effondrer.

Vous avez aussi sans doute remarqué que des effigies de « Capitaine La loi » réalisées par les services techniques ont pris place dans la cour de récréation. Les maîtresses s'en serviront pour travailler sur les règles de vie dans l'école.

RAMASSAGE SCOLAIRE : ÇA ROULE

Au mois de juin, toutes les familles ayant des enfants scolarisés à l'école de Bernin ont été interrogées par sondage afin de connaître leurs souhaits en matière de ramassage scolaire. Il s'est avéré que nombre d'entre elles ont été séduites par un transport collectif en bus, amenant les enfants à l'école le matin et les ramenant le soir.

Initialement, nous avons envisagé de ne transporter les enfants de classes maternelles, cependant devant la demande de plusieurs familles, et le souhait de développer ce mode de transport en commun, nous avons décidé d'opter pour un ramassage scolaire ouvert à tous les écoliers.

Après mise en concurrence des différents transporteurs, nous avons conclu un accord avec les VFD de Crolles : tous les matins et tous les soirs des jours travaillés, les enfants inscrits seront acheminés en bus, avec en plus du chauffeur, une personne présente dans le bus, chargée de veiller au bon fonctionnement et d'amener les petits de maternelles à leur ATSEM.

Nous avons demandé aux parents de participer activement au bon fonctionnement, d'une part en signalant l'absence de leur enfant, d'autre part, en amenant et en venant impérativement chercher les plus petits. Le trajet et les arrêts ont été déterminés d'après les 24 réponses que nous avons obtenues en juin. Ils ont été adaptés en fonction des réelles inscriptions et des contraintes de la société de transport, des aménagements de voirie ont été réalisés au cours de l'été pour rendre possible ce transport avec toute la sécurité nécessaire. Les enfants seront déposés et repris au niveau de l'aire de bus déjà présente à l'école, chemin de la Proula.

Le montant de l'inscription annuelle est de 100 euros pour le premier enfant et de 50 euros par enfant supplémentaire appartenant à la même fratrie. En cours d'année, les inscriptions seront possibles dans la limite des places disponibles, par demande en mairie, au service scolaire.

Contact isabelle.renzetti@bernin.fr
06 85 18 95 09 - 04 76 92 35 53



LA CANTINE À BON COÛT

La fréquentation de la cantine en 2007 s'est accrue de 3 % : trois quarts des élèves scolarisés à Bernin ont fréquenté de manière occasionnelle ou plus régulière le service de la cantine. Plus de 20 000 repas ont été servis, ce qui représente une moyenne de 150 repas par jour. 20 % de ces repas sont pris par des enfants de maternelle, de moins de 6 ans.

Assurer ce service dans les meilleures conditions requiert les installations, le personnel en cuisine et en salle pour servir ces repas mais aussi les moyens pour assurer l'animation jusqu'à la reprise de la classe.

Le budget global pour ces prestations représente plus de 150 000 € par an, soit un coût moyen par repas de 7,63 €.

Ce montant n'intègre pas le coût des installations et des gros équipements.

Les achats de repas et le personnel directement concerné par la cuisine et le service constituent 70 % du coût d'un repas.

Le solde se décompose à parts égales entre l'animation et les autres dépenses (fournitures diverses, gestion...)

Le montant total facturé en 2007 a été de 118 000 euros.

Le coût de revient de 7,63 €. Les différents dégrèvements accordés par la Mairie (liés au quotient familial et au nombre d'enfants) sont appliqués au tarif de base fixé à 7,40 €.

Pour information la facturation des repas s'étale de 1,79 € à 7,40 € pour le premier enfant.

Prochainement le prélèvement automatique et le télépaiement seront mis en place. Un nouveau prestataire fournira les repas à partir de septembre prochain. Nous restons à l'écoute de vos éventuelles suggestions.

RÉAMÉNAGEMENT ET RÉORGANISATION DES LOCAUX DU PÉRISCOLAIRE ET DU CENTRE DE LOISIRS.

De nouveaux locaux...

Les élus ont décidé de réaménager et rationaliser les salles destinées à la garderie périscolaire et au centre de loisirs afin de répondre à trois objectifs :

- mettre les locaux actuels aux normes de sécurité demandées par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) notamment en matière de sorties de secours. En outre, il était impératif de trouver d'autres locaux pour les enfants de moins de 6 ans ;
- répondre à la forte augmentation des effectifs en garderie périscolaire à la rentrée
- rendre les lieux plus accueillants pour les enfants en choisissant du mobilier adapté et coloré.

Il a donc été décidé en concertation avec les enseignants de l'école élémentaire de cloisonner une partie de la BCD afin d'accueillir les enfants de moins de 6 ans pour le périscolaire et le centre de loisirs.



Philippe Revol

nouveau responsable du service enfance/jeunesse

35 ans, marié, père de deux fillettes de 6 et 9 ans, Philippe Revol a commencé sa carrière d'animateur socioculturel en maisons de l'enfance dans le réseau associatif grenoblois.

Après une expérience de responsable de structure à la fédération des Francas, il est recruté en 2002 par la mairie de Crolles qu'il vient de quitter. Animateur territorial, breveté d'état, il intégrera les services de la mairie de Bernin le 1^{er} octobre prochain.

Chargé de diriger le service animation et de manager les équipes, Philippe Revol aura aussi la mission d'accompagner les élus et les acteurs locaux dans la définition d'un nouveau projet cohérent et transversal pour l'enfance et la jeunesse. Pour cela et pour ne pas passer à côté des aspirations de la jeunesse, des besoins des parents, Philippe et son équipe doivent entrer en relation avec les publics, être présents sur le terrain, devenir des référents pour que la confiance s'instaure et que les échanges fonctionnent.

Quelles sont vos motivations et pourquoi Bernin ?

Je suis un homme de défi ! Quand j'ai vu l'annonce, avec la connaissance que j'avais de Bernin et suite à mon entretien avec Mme Le maire et Mme l'adjointe à l'enfance, à la jeunesse et aux affaires scolaires, j'ai tout de suite été séduit par cette volonté de mieux faire pour les enfants et les jeunes de Bernin. Je retrouve dans cette commune à taille humaine, des fortes volontés politiques sur le secteur de l'éducation et des loisirs.

De plus, la polyvalence des tâches est un aspect intéressant de mes missions. Être au cœur des organisations et en contact quotidien avec les publics me permet de cerner directement les besoins et d'y apporter des réponses adaptées.

Homme de conviction, j'exerce ce métier parce que j'ai envie d'être utile à des personnes à un moment de leur vie. Aider un enfant, contribuer à faire d'un jeune un adulte responsable, un citoyen capable de faire ses propres choix et d'agir sur son environnement, ou encore accompagner les parents dans leur « mission éducative » voilà mes leitmotiv professionnels, mes raisons de durer dans mon métier ! Mon approche est globale et ne se résume pas qu'aux loisirs.

Dans les parcours de vie des enfants et des jeunes, les doutes et les questionnements sont nombreux et de tout ordre. Si je ne peux être un expert dans tous les domaines, je me dois d'orienter les publics vers les personnes ressources afin qu'ils puissent continuer d'avancer.

Tout cela, je ne peux le faire seul ! Il n'y a pas de recette miracle en matière d'éducation mais je sais que si tous les co-éducateurs vont dans le même sens et tiennent le même discours, on tend vers la réussite. C'est là mon défi et celui de mon équipe, agir sur le sens et réunir autour de valeurs communes.

ENGLISH DIGEST

What's new at school?

No more school on Saturdays!

Our children will be able to sleep in and have more leisure time. Teachers will however still propose extra teaching for pupils who need additional support.

In order to reduce morning traffic around school,

a school bus will pick up children from around Bernin starting in September. We also wish to extend the 'Pédibus' to every school morning. With the 'Pédibus', children walk to school escorted by adults, so we are looking for volunteers! For information, please contact Isabelle.renzetti@bernin.fr
06 85 18 95 09 - 04 76 92 35 53

At "la Maternelle"

a new play area has been installed where the three to five year olds can now enjoy the "Capitaine La Loi" wooden figures, built by one of our employees. Many thanks to M. Charles for this great contribution.

The after-school child-care area ("garderie périscolaire"),

has been refurbished and a kitchen installed for cooking activities. We have also bought lots of new games and exciting handicraft materials. The younger children will now have their own space at one end of the school library. The child-care hours have been extended to 6.30pm.

We are doing all we can to help your children go back to school happy!!

The cross-country bike track gets a face-lift!

on biking, made jumping ramps out of bits of wood. But this home-made circuit was rather dangerous so we decided to restructure the whole cross-country bike track and improve its safety. Councillor Patrick Souillac met the boys and with the support of the head of our technical department, a new layout was drawn up which included the boys' suggestions and special requirements. The renovation work started just after the spring-time. Now kids can have fun riding round a very safe track. Knee and elbow pads and helmets are compulsory, of course, and young children must be accompanied by their parents. The track is situated close to 'Le Prieuré' hill, next to the tennis courts.

*Iris Mazuré
Martine Lozac'Hmeur*

Les deux salles utilisées jusqu'alors pour le périscolaire seront destinées aux enfants de plus de 6 ans, tant pour le périscolaire que pour le centre de loisirs, avec une première salle dédiée aux activités « calmes » comme la lecture, les devoirs et une seconde salle destinée aux jeux et aux loisirs créatifs. Les jeux et jouets ont été renouvelés et de nouveaux programmes vont être élaborés afin de proposer des activités attrayantes pour les enfants.

Enfin une pièce de 20 m² située entre ces deux salles et pourvue d'un évier a été équipée de meubles de cuisine, d'un réfrigérateur, d'un four et d'une table de cuisson.

Du matériel (moules à gâteaux, emporte-pièces) a été acheté afin de proposer des activités de pâtisserie et de cuisine aux enfants.

Une équipe réorganisée...

Afin d'impulser une nouvelle dynamique au sein du périscolaire et du centre de loisirs, une réorganisation des effectifs a été réalisée et un service « vie scolaire, enfance, jeunesse » a été mis en place.

Une simplification de vos démarches...

Pour simplifier les démarches des parents concernant les activités périscolaires, cantine, centre de loisirs, pédibus et ramassage scolaire, une interlocutrice unique est désormais à votre disposition pour vous informer.

Il s'agit d'Isabelle Renzetti que vous pouvez joindre pour les inscriptions, désinscriptions, dossiers, demandes d'informations...

Contact isabelle.renzetti@bernin.fr

06 85 18 95 09 - 04 76 92 35 53

Un accueil des enfants dès 4 ans

Avec l'accueil des moins de 6 ans, nous avons voulu offrir à Bernin, ce que des parents d'enfants scolarisés en maternelle allaient chercher à l'extérieur. Le centre de loisirs ouvre désormais ses portes aux enfants à partir de 4 ans. Vous pouvez prendre connaissance du programme pour chaque mercredi ou pour les vacances sur le site internet www.bernin.fr, chaque mois sur le journal municipal ou en faire la demande par courriel auprès d'Isabelle Renzetti.

Le centre de loisirs est ouvert chaque mercredi de 8 h 30 à 18 h 30 et pendant les vacances scolaires aux enfants de 4 à 11 ans.

Inscriptions à la carte : à la journée et à la demi-journée, avec ou sans repas.

Tarification selon les quotients familiaux

Renseignements et inscription

Isabelle.renzetti@bernin.fr

06 85 18 95 09 - 04 76 92 35 53

Une nouvelle programmation pour les activités

Le programme d'activités mensuelles ou entre deux périodes de vacances scolaires favorisera l'éveil, la découverte et le perfectionnement de différentes pratiques manuelles et sportives. Des sorties plein air, des préparations en lien avec les grands événements de la commune et des rendez-vous culturels seront proposés tout au long de l'année.

PROGRAMME DU CENTRE DE LOISIRS

MERCREDI 10-09 |

4/6 ans matin > Atelier peinture « Une fresque d'automne »
am > Histoire contée par Miss marionnette / Jeux sportifs.

7/11 ans matin > La coupe Icare Atelier créatif « Une montgolfière imaginaire » - am > Grand jeu du détective.

MERCREDI 17-09 |

4/6 ans matin > Atelier scrapbooking « Souvenir de vacances »
am > Grand jeu du détective.

7/11 ans matin > Atelier créatif « Un cerf-volant »
am > Stage et tournoi de hockey sur terrain sportif.

MERCREDI 24-09 |

4/6 ans matin > Journée pleine air Petit parcours dans La Forêt de l'aventure.

7/11 ans matin > Journée pleine air Descente en bouée « sur circuit » au col de Marcieu.

MERCREDI 01-10 |

4/6 ans matin > Atelier déco « Des pots en terre rigolos »
am > Jardinage « Plante une fleur pour ton pot décoré »

7/11 ans matin > Atelier décopatch sur des pots en terre
am > Rallye – kart (à pédales) au centre de loisirs.

MERCREDI 08-10 |

4/6 ans matin > Atelier créatif pour la fête de la châtaigne -
am > Maquillages et Jeux de mimes

7/11 ans matin > Atelier créatif pour la fête de la châtaigne -
am > Défis Jeux d'adresse (Fléchettes, mikado géant, lancé de commettes, maxi-fizzer...).

MERCREDI 15-10 | La journée du goût

4/6 ans matin > Atelier cuisine « Les petits sablés »
am > Histoire contée par Miss marionnette et Jeux sportifs

7/11 ans matin > Atelier cuisine « Des gâteaux chocolat »
am > Tournoi sportif et goûter.

MERCREDI 22-10 | Journée culturelle

4/6 ans Visite au musée de Grenoble « jouons avec les formes ».

7/11 ans Visite au musée de Grenoble « Le portrait, l'autportrait ».

Horaires d'accueil : Matin : 8 h 30 - 9 h 00 / 12h 00 - Après-midi : 13 h 30 / 17 h 30 - 18 h 00 - Journée : 8 h 30 - 9 h 00 / 17 h 30 - 18 h 00

ACTION MUNICIPALE

Compte administratif 2007 : le compte est bon

Le 19 juin dernier, le conseil municipal a voté le compte administratif 2007. Cette étape légale clôturait la réalisation du budget de l'année précédente. Compte tenu du calendrier électoral de cette année, ce vote a été fait quelques jours avant la date butoir de la fin du premier semestre.

Au-delà du bilan de 2007, l'examen du compte administratif a été l'occasion de réaliser en détail les analyses financières des sept années précédentes et d'en tirer des orientations pour la période à venir. Ces analyses ont été faites sur le budget général consolidé, ainsi que sur chacune de ses composantes, à savoir le budget principal et les quatre budgets annexes (Eaux, Centre communal d'action sociale, Parc technologique des Fontaines, Relais du Grésivaudan-Veyrie). Au global, le bilan de l'année 2007 est bon avec un excédent de 0,6 M€. En fonctionnement, les dépenses se sont élevées à 4,7 M€ pour 6,0 M€ de recettes. En investissement 4,6 M€ de dépenses ont été réalisées pour 3,9 M€ de recettes. L'examen de chaque budget montre cependant des situations plus contrastées. Le budget principal est en fort excédent de 1,3 M€. Le CCAS est en excédent de 4668 € ainsi que l'eau de 67853 €. Le Parc technologique est lui en déficit de 426038 €, mais la valeur des terrains restant à commercialiser couvre ce montant. Pour la Veyrie, la situation est plus préoccupante. Un déficit de 370015 € est constaté sur 2007. Le montant des recettes de fonctionnement (44225 € en 2007) est très faible au



regard des investissements réalisés (546248 € en 2007). Lors du mandat précédent de (2001 à 2007) des investissements importants ont été réalisés à la Veyrie pour un montant total de 1,65 M€. Si l'on tient compte des subventions obtenues, les ressources communales ont financé un peu plus de 1 M€ par emprunt. L'emprunt a été utilisé pour cela. Au 31 décembre 2007 il reste encore 490K€ de capital restant dû. Le déséquilibre financier de la Veyrie nécessite donc une attention particulière. À court terme nous n'engageons pas les investissements prévus au Budget Veyrie en 2008. L'excédent de 2007 a été affecté au financement des investissements à venir. Le conseil municipal a voté cette décision en mesurant

pleinement les lourdes charges que Bernin devra supporter... pendant 30 ans. Le financement du gymnase, décidé avant notre arrivée, intègre des emprunts qui tripleront le niveau d'endettement de la commune. Une charge qui pèsera dans la prise de décisions pour l'avenir. Autre point de vigilance : les dépenses augmentent beaucoup plus vite que les recettes. Après quatre années de forte croissance (17 % par an en moyenne), depuis 2005, les recettes amenées par les impôts et subventions ne progressent plus. Or dans le même temps le rythme des dépenses reste sur une augmentation régulière. Les coûts de personnel (qui représentent 35 % des dépenses du budget principal) ont été multipliés par deux en sept ans.

Autre point de vigilance :
les dépenses augmentent beaucoup plus vite que les recettes.

Compte tenu des créations de poste décidées fin 2007, le budget 2008 prévoit une nouvelle hausse de ces dépenses de 16 %. L'inversion de cette tendance nécessitera donc du temps, mais elle demeure indispensable. L'approbation du compte administratif 2007 a été l'occasion, pour le nouveau conseil municipal, de voter les premières modifications du budget 2008. Elles intègrent les orientations décrites ci-dessus et traduisent la mise en œuvre des engagements pris par la nouvelle équipe.

Yves Trocmet

600 000 €
d'excédents
affectés aux investissements à venir

ASSOCIATION

ADTC COMITÉ 6020

Vous êtes sensible aux problèmes d'environnement et de développement durable et souhaitez contribuer à votre niveau à leur résolution **maintenant**; vous souhaitez circuler sans stress hors des embouteillages. Prenez les transports en commun pour aller à Grenoble et demandez à vos élus une offre attractive et proche de vos réels besoins **rapidement**.

Au sein de l'ADTC (Association pour le développement des transports en commun, voies cyclables et piétonnes dans la région grenobloise), un comité 6020 s'est formé pour promouvoir l'existant (essayez-le) et l'améliorer en termes de fréquence, vitesse, accès et tarification. Nous vous fournirons d'ici octobre 2008 un horaire simplifié lisible qui vous permettra de

connaître la ligne et les horaires de passage dans votre commune. Rendez-vous sur le site de l'ADTC pour appuyer notre démarche en l'étayant des remarques constructives que vous pourrez nous faire en répondant à notre questionnaire; disponible également par mail à ou en mairie. Nous vous rappelons que, si vous êtes déjà utilisateur de transports en commun, vous pouvez dès à présent nous

communiquer sur les fiches réclamations dans la rubrique Information du site de l'ADTC, les éventuels dysfonctionnements observés; ces fiches seront transmises aux services concernés.

Contact

comite6020@free.fr
www.adtc-grenoble.org

ADMR SERVICE FAMILLE

Nous rappelons aux familles ayant un enfant de moins de 14 ans que, de façon temporaire, nous pouvons vous apporter à domicile les services d'une technicienne d'intervention familiale et sociale (ex-travailleuse familiale) dans des cas d'événements familiaux: grossesse, naissance, maladie d'un parent ou d'un enfant, changement important de la vie de la famille. Pour tous ces cas, la CAF prend en charge une partie du coût de l'intervention. Votre participation sera donc variable selon la valeur de votre quotient familial.

Contact

Présidente : 04 76 52 27 93
Responsable dossiers : 04 76 40 77 56
Responsable planning : 04 76 52 30 98



BOABAB 21^e CAMP INTERNATIONAL DE JEUNES « TOUCH OF EUROPE »

Cette année, le Camp international a lieu à Scandiano en Italie. soixante-cinq jeunes de 18 à 23 ans ont participé à ce camp dont X jeunes de Bernin et des communes voisines. Ils viennent de différents pays européens: Allemagne, Croatie, Espagne, France, Hongrie, Italie, Pologne, Tchéquie, Slovaquie et Suisse et l'encadrement est également assuré par une équipe internationale. Les jeunes ont participé à des ateliers culturels

tels que musique, théâtre, peinture, danse, capoeira, vidéo. Tout en pratiquant ces activités et en construisant ensemble un spectacle, ils ont eu la chance d'apprendre à se connaître et de découvrir d'autres cultures. D'autres activités ont été proposées: cours d'italien, trekking à Canossa, visite de Bologne, sports, soirées, débats, Mais au-delà de toutes ces activités qui rythment les journées, la vie commune pendant 18 jours permet de faire tomber les frontières et préjugés. Après le spectacle final, il fut très difficile de se séparer et retourner chacun dans son pays, mais tous pensent déjà à la prochaine rencontre!

Contact baobab_resident@yahoo.fr



Bernin à cœur

VERS DE NOUVELLES AVENTURES

Après le *Messie* de Haendel, Bernin à Chœur ne s'endort pas sur ses lauriers. Fidèle à ses principes, le dynamique Pierre Giroud emmène la chorale à la découverte de nouveaux horizons musicaux.

En 2009, une série de concerts pour le magnifique *Requiem* de Fauré et l'émouvante *Messe solennelle* de Louis Vierne. Pour plus tard, les projets ne manquent pas, de Cherubini à Paul McCartney, en passant par César Franck. Auparavant, en novembre 2008, la chorale se sera envolée pour Londres, chanter le *Messie* parmi 3 000 choristes !

Les répétitions du mardi reprennent à la maison Michel le 2 septembre. Venez essayer : vous verrez que, outre ses bienfaits sur la santé, le chant nest à votre portée ! Pour vous en convaincre, la chorale organise un stage de découverte, les 27 et 28 septembre, autour du déchiffrement de quelques chœurs de Fauré. Pour participer, il suffit d'avoir envie de chanter, la connaissance du solfège n'est absolument pas indispensable.

Renseignements/inscriptions

à partir du 1^{er} septembre
au 04 76 92 01 51

Autrefois pour tous

PARLONS'ANS ENSEMBLE

Cette association implantée sur Bernin et jumelée avec Crolles a quelques ambitions :

- faire découvrir ou redécouvrir le patrimoine de notre village et de notre vallée par des « Parlons'Ans » réguliers, conférences sur un sujet précis ;
- aider à sauver le petit patrimoine de notre village qui fait le charme de notre lieu de vie ;
- être un lieu de compréhension entre les vieilles familles berninoises et les nouvelles : autrefois, il se passait aussi beaucoup de choses...
- participer aux « Journées du Patrimoine » avec chaque équipe municipale afin que tout le monde se sente concerné ;
- éditer des livres sur le patrimoine (sortie prochaine d'un livre sur l'Abbaye des Ayes).

Adhésion, par famille : 15 euros

Contact

R. Zapp : 04 76 92 20 76
C. Retout : 04 76 08 99 78
apt38@hotmail.com

Cyclo club de bernin

DES BALLADES ENTRE CIMES ET RIMES

Chartreuse, Pleynet, Plantation des Oignons
Balcon de Belledonne, Barioz, Val Gelon
Chambarrans, Hurtières, et Grand Cucheron
Ces coups de pédales portent de jolis noms

Thoronet, Tanneron, les Baux-de-Provence
Lourmarin et Grasse et le col de Vence
Roque-d'Anthéron, Petit Luberon
Ces coups de pédales portent de jolis noms

Haute-Savoie, Joux-Plane, Plateau des Glières
Sixt-fer-à-Cheval, Joux-Verte, Colombière
Col de Bassachaux, Abondance, Thonon
Ces coups de pédales portent de jolis noms

col de la Madeleine, Conest, Tamié
col du Joly, Revard, Grand Colombier
col de la Charmette, vallée du Bugeon
Ces coups de pédales portent de jolis noms

Volcans d'Auvergne, lac Pavin, Puy-de-Sancy
Cézallier, Chaise-Dieu, Forez, Puy-Mary
Super-Besse, Guery, Tuillières, Croix-Morand
Ces coups de pédales portent de jolis noms
Et du cyclo-club ont fait la saison.

Contact

A. Lebelhomme : 04 76 92 12 00
www.cycloclub-bernin.fr



Venez chiner au troc de bernin

LE 1^{er} AOÛT DERNIER A OUVERT À BERNIN LA PREMIÈRE GRANDE SURFACE DE LA COMMUNE. IL S'AGIT D'UN LIEU CONVIVIAL OÙ CHACUN PEUT ALLER « CHINER » EN QUÊTE DU MEUBLE OU DE L'OBJET RECHERCHÉ !

Vous serez accueillis par Hervé Zanardi et sa sœur, Annick Savella, issus d'une vieille famille berninoise. Depuis longtemps, tous deux pensaient à créer un espace où seraient déposés les objets devenus inutiles pour les uns mais d'un intérêt certain pour d'autres. Un endroit où l'on flâne pour trouver le bibelot tant recherché ou simplement un coup de cœur.

Hervé Zanardi, directeur commercial nous a confié : « Lorsque pour la première fois ce genre d'activité a été créé dans la vallée, c'était à Saint-Martin-d'Hères il y a 25 ans. J'ai tout de suite été séduit et l'idée de faire de même me trottait dans l'esprit. Je passais mon temps à aller voir ce qu'il y avait. À 50 ans j'ai voulu changer de cap dans ma vie professionnelle et avec ma sœur Annick nous avons décidé de nous lancer. Beaucoup d'objets ou de meubles en parfait état finissent dans une déchetterie. Je me suis toujours dit qu'il fallait trouver une alternative à ce gaspillage. »

C'est une affaire de famille car pour aider Annick et Hervé, il y a également un neveu et une tante qui brique les objets pour leur

redonner une seconde jeunesse. Ainsi des meubles des années cinquante côtoient des canapés neufs, une vieille malle de voyage du XIX^e siècle se retrouve non loin du matériel informatique garanti, les instruments de musique dont une batterie flamboyante sont présentés entre la vaisselle en porcelaine précieuse et de la literie neuve. Un bazar sympathique où tout est étiqueté pour l'acheteur, la provenance étant contrôlée. Étant lui-même musicien, pianiste et bassiste, Hervé Zanardi ne cache pas que ses objets favoris sont les instruments de musique. Il adore en parler et connaît son domaine.

on prend son temps, on revient sur ses pas et on trouve un objet intéressant, insolite, dont on a besoin ou envie, un objet qui sera utile à nouveau. L'achat est réalisé et le propriétaire est payé, une part revenant au « troc de Bernin ».

Ouverture du lundi au samedi de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 h 30. Le dimanche de manière occasionnelle.

Une inauguration est prévue courant septembre.

Dans la zone artisanale de Bernin, le dépôt-vente, d'une surface de 600 m², accueille déjà de nombreux objets.

Le fonctionnement est simple, il s'agit d'un dépôt-vente : on dépose les objets dont le prix est défini d'un commun accord avec Hervé Zanardi. Pour l'achat, on passe voir,

Contact

Le Troc de Bernin
228 chemin du Teura - 38190 Bernin
04 76 72 38 26 - trocdebernin@orange.fr